



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 11 juillet 2022

CVEC : bilan des actions réalisées en 2021-2022 et projets pour 2022-2023 Autorisation de signer les conventions portant attribution de subventions

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 11 juillet 2022 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article un :

Le conseil d'administration valide le bilan des actions réalisées au titre de l'année 2021 -2022 présentées ci-dessous :

**en attente liquidation définitive*

Projets	Thématique CVEC	Crédits consommés
Itinéraire pro	Accueil	13 954,00 €
Terrasse le rouge et le noir	Accueil	6 600,00 €
Tiers lieu	Accueil	42 178,00 €
ECTI	Accueil	1 920,00 €
Logements alternatif KAPS*	Accueil	10 000,00 €
RU Nice centre nouvelle salle*	Accueil	60 000,00 €
Lutte contre le gaspillage*	Accueil / développement durable	7 000,00 €
FACE 06 convention globale en année civile 2022 (soutien JAE, FACE'TIVAL, FACE PARADE)	Accueil	20 000,00€
Animations culture action	Culture	17 092,00 €
Concours Crous	Culture	2 914,00 €
Ma rentrée à Nice	Culture	31 000,00 €
Commissions CVEC*	CVEC	36 930,00 €
Sophrologie	Santé	24 498,00 €
Ateliers nutrition	Santé	7 053,00 €
Pros-consulte	Santé	2 892,00 €
BAPU Nice	Santé	31 000,00 €
Université de Toulon (UTLN) pour BAPU	Santé	40 000,00 €
SPF Toulon	Social	2 500,00 €
Epicerie solidaire étudiante de La Garde	Social	5 000,00 €
FACE 06 - restaurant solidaire	Social	5 000,00 €
SPF83 - épicerie solidaire	Social	2 500,00 €
SPF 06 des Alpes-Maritimes	Social	8 054,00 €
Masse salariale (référents, psychologue, stagiaires...)	Toutes thématiques	111 636,00 €
TOTAL		489 721,00 €

Article deux :

Le conseil d'administration valide les actions ainsi que le budget prévisionnels de 576 000 euros envisagés au titre de 2022-2023 et présentés ci-dessous :

Actions envisagées en 2022-2023		
Projets	Thématique CVEC	Montant prévisionnel
Création ou amélioration de tiers lieux	Accueil	130 000,00 €
Cafétéria PI Toulon	Accueil	50 000,00 €
Projet La colline UTLN parcours sportif	Accueil	30 000,00 €
Logements alternatif KAPS	Accueil	5 000,00 €
ECTI coaching	Accueil	2 000,00 €
FACE 06 convention globale en année civile 2023 (soutien JAE, FACE'TIVAL, FACE PARADE)	Accueil	20 000,00 €
Lutte contre le gaspillage	Accueil / développement durable	5 000,00 €
Mobilité douce en résidence (parcs à vélo...)	Accueil / développement durable	10 000,00 €
Animations culture action	Culture	20 000,00 €
Concours Crous (nouvelles, photo, théâtre, musique...)	Culture	10 000,00 €
Ma rentrée à Nice	Culture	30 000,00 €
Commissions CVEC	Toutes thématiques	60 000,00 €
Sophrologie	Santé	15 000,00 €
Ateliers nutrition	Santé	10 000,00 €
Pros-consulte (consultations psychologiques à distance)	Santé	10 000,00 €
Psychologue	Santé	15 000,00 €
BAPU Nice	Santé	31 000,00 €
BAPU UTLN	Santé	40 000,00 €
Apprentis / stagiaires	Service Innov.	20 000,00 €
Epicerie solidaire de Nice est	Social	15 000,00 €
Projet logements urgence avec FACE	Social	5 000,00 €
SPF Toulon	Social	2 500,00 €
Epicerie solidaire étudiante de La Garde	Social	2 500,00 €
FEDET épicerie solidaire Toulon	Social	10 000,00 €
FACE 06 - restaurant solidaire	Social	10 000,00 €
SPF 83 - épicerie solidaire	Social	2 500,00 €
SPF 06 des Alpes-Maritimes	Social	5 000,00 €
Banque du numérique	Social	500,00 €
Sport en résidence	Sport	10 000,00 €
TOTAL PREVISIONNEL		576 000,00 €

Article trois :

Le conseil d'administration valide la nouvelle gouvernance envisagée s'appuyant sur les orientations stratégiques issues des schémas directeurs régionaux et des groupes de travail sur les thématiques dégagées.

Article quatre :

Le conseil d'administration renouvelle l'autorisation donnée à la directrice générale de signer toute convention relative à un projet CVEC.

Plus généralement le conseil d'administration renouvelle l'autorisation donnée à la directrice générale de signer toute convention relative à l'octroi d'une subvention, y compris financée hors crédits CVEC.

Fait à Nice, le 11 juillet 2022

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Philippe DULBECCO



Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 19
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 3	Abstention : 2
Votants : 21	